

De la dit^e M^oll^o m^o l'Academie.

CONSOLATION

A MESSIRE

PIERRE ERNESTE DE MERCY,

PREVOST de l'insigne Eglise Collegiale & Privilegiée
de S. Pierre de Lille, ABBÉ d'Accey & de Justemont,
PRIEUR de Fives, PROTHONOTAIRE Apostolique
du nombre des Participans, CHEVALIER de l'Ordre
d'Alcantara, CONSEILLER de sa Majesté Imperiale,
& SOMMELIER de Courtoine de Son Altesse l'Archi-
duc LEOPOLDE:

SOVS LE NOM DE

PHILADELPHIE.

Sur la Mort de Tres-ill. & Tres-excel. S^r Messire

FRANÇOIS DE MERCY,

SON FRERE;

General des Armées Imperiales de la Ligue Ca-
tholique, de S. A. Electorale de Baviere;

SOVS LE NOM DE

TIMANDRE.

*Par Messire JAQUES LEMOLEUR, Chevalier, Abbé d'Autrey,
Chancelier & Garde des Sceaux de Lorraine & de Barrois.*

A BRUXELLES,

Chez JEAN MOMMART, Imprimeur Ordi-
naire des Estats de Brabant. 1649.

A LA MEMOIRE
DU VALEUREUX
TIMANDRE.

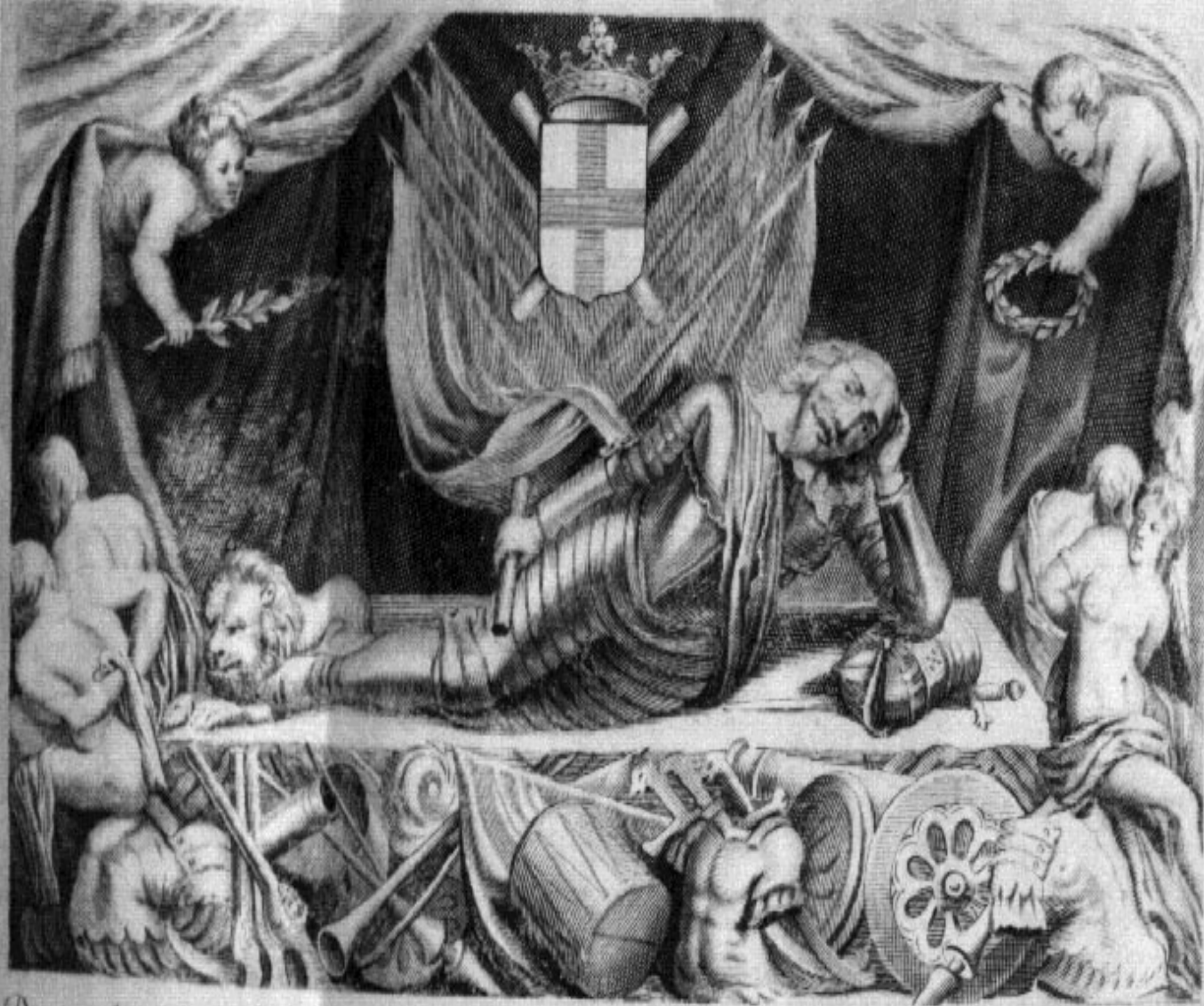


*I*nvincible Guerrier, genereux sang
de Mars,
Qu'on a veu mille fois au travers
des hasars

*Soustenir la fortune & l'Etat de l'Empire;
La moisson qui tomboit sous ton bras valeureux
Seroit infructueuse, & ton sort malheureux,
Si tu ne rencontres un Sujet pour l'escrire.*

*Ce qu'un autre n'eust sçeu, le Moleur l'entreprend:
Celui que nous perdons, lui mesme nous le rend;
Resuscitant les faits de ce Chef magnanime.
Ce brave qu'on abbat d'un coup audacieux,
Sa plume d'un plein vol le porte dans les cieux;
Et ce qu'esteint la mort, son doux chant le r'anime.*

*Heureux en ton malheur, triomfant en ta mort,
Tu renais de toi mesme; & surmontant l'effort
Dont te bravoient jadis les fieres Destinées,
Tu vas prendre ton rang parmi les Immortels,*



Praecipuo lotharos inter de sanguine cretus
 Ortu non potuit Nobiliore seri:
 Caesaris in Causa Victor fideique peremptus
 Non potuit fatò Nobiliore mori:

D. M. S.

Inter Sacra Ducum Bauarum monumenta Sepultu.
 Non potuit tumulo Nobiliore tegi.
 Nobiliore modò tamen hi referentur honores,
 Vnum si reseram, MERCIVS hic situs est.

CONSOLATION

PHILADELPHÉ,

SUR LA MORT DE

TIMANDRE

SON FRÈRE.



HER PHILADELPHÉ,

J'ai long temps disputé si je devois vous faire part des entretiens de ma melancolie sur la fortune du grand & genereux *Timandre* vostre Frere, en ayant esté retenu par la crainte d'aigrir une playe, si recente & si delicate, qu'à peine peut elle encore souffrir l'attouchement des plus doux remedes. Toutesfois considerant que ce vous seroit une guerison peu honneste, & à parler franchement, bien ingrate, de ne vouloit effacer le souvenir de sa mort, sans abolir celui de sa vie; je croirois

LE
T O M B E A U
D E
T I M A N D R E.
O D E.

P R E M I E R C H A N T.

Surperbes trônes de la mort,
Grands Tombeaux, que les destinées
Ont abbatus deffous l'effort
Dont nous combattent les années !
Bien que vos marbres démolis
Cachent les noms presque abolis
De ces vieux Princes heroïques ;
Ne croyez pas qu'aucun mespris
Fasse moins estimer le pris
De leurs glorieuses reliques,
Ni des ruines magnifiques
Dont nous reverons le debris.

Les

T I M A N D R I

A D

P H I L A D E L P H V M

F R A T R E M

P R O S O P O P O E I A.



Umine surgentis jam nox afflata diei
 Auroræ fugiebat equos, placidique so-
 poris
 Reliquias variâ pingebat imagine Morpheus ;
 Porta que non vanos mittebat cornea visus ,
 Cùm desiderio fraterni nominis æger
 Fletibus assiduis luctum *Philadelphus* alebat.
 Nulla pium nocturna quies lenire dolorem ,
 Nulla diurna potest : penitusque infixâ medullis
 Infandæ facies necis importuna recursat.
 Ergo, inquit, spes una meas extinxerit hora,
 Nec vitam dedit extingui ? fratrique superstes
 Heu ! vivis, *Philadelphæ*, tuo ; quo hospite tantum
 Ætherium tolerare jubar te posse ferebas ?
 Stet vitæ promissa fides ; fuit una duobus ;
 Nunc perimat mors una duos. quid inanibus auras
 Questibus, & vano Superos clamore lacesis ?